



Règlement

21-22 octobre 2017 - Maromme, Stade Paul Vauquelin

14^e
ENVOLEE
DE PLUMES

- Art. 1** Le tournoi est en cours d'autorisation.
- Art. 2** Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et du règlement ci-après.
- Art. 3** Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le mercredi 11 octobre 2017. Le tirage au sort a lieu le vendredi 13 octobre 2017.
- Art. 4** Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence 2017/2018 à l'inscription. A défaut, l'inscription sera annulée. De même, si le partenaire d'un joueur n'est pas inscrit ou licencié, le tableau de ce joueur sera supprimé.
- Art. 5** Le tournoi est ouvert aux joueurs(es) seniors, juniors, cadets, minimes et vétérans.
- Art. 6** Chaque participant doit connaître les sanctions encourues par un joueur déclaré « FORFAIT » après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, au plus tard 48 heures après la date du tournoi, les pièces justificatives à la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue de Normandie de Badminton.
- Art. 7** Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Art. 8** Les décisions prises par les juges-arbitres sont sans appel.
- Art. 9** Les juges-arbitres sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.
- Art. 10** Les organisateurs se réservent le droit de limiter les inscriptions dans ou plusieurs tableaux. Seront pris en priorité les joueurs inscrits dans 2 tableaux. Un joueur pourra n'être retenu que dans un seul tableau. Cela ne constituera pas un motif de forfait.
- Art. 11** Les organisateurs se réservent le droit de regrouper les tableaux de deux catégories différentes en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs catégories.
- Art. 12** Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi, à condition de respecter le nombre maximum de matchs joués par joueur sur une journée.
- Art. 13** Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu.
- Art. 14** Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs. Les horaires des matchs sont donc donnés uniquement à titre indicatif.
- Art. 15** Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant l'heure annoncée de son match.
- Art. 16** Tout joueur peut s'inscrire dans deux tableaux maximum (catégories au choix), dans une des catégories suivantes : R4-R5 / R6-D7 / D8-D9 / P.
- Art. 17** Les classements seront pris en compte 15 jours avant la date du tournoi. Un joueur peut s'inscrire dans le tableau correspondant à son classement ou le tableau immédiatement supérieur, mais si son classement monte au moment de la prise en compte, il sera automatiquement basculé dans le tableau supérieur.
- Art. 18** Le tournoi est joué avec des volants plumes pour toutes les catégories et sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre deux joueurs, le volant officiel sera le « Yonex AS30 », mis en vente dans la salle.
- Art. 19** Tout participant devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle chaque jour de la compétition.
- Art. 20** Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match (tirage au sort et test des volants compris).
- Art. 21** Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match, sauf après accord express du juge-arbitre.
- Art. 22** Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant leur match, leurs entraîneurs ou coachs (avec une tenue adéquate), les membres du comité d'organisation, les juges-arbitres et les arbitres.
- Art. 23** Passé un délai de 5 minutes, les juges-arbitres se réservent le droit de déclarer le joueur « forfait ».
- Art. 24** Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes.
- Art. 25** Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales. Cependant, tout joueur pourra faire appel aux juges-arbitres, à tout moment du tournoi, qui désigneront, si possible, un arbitre.
- Art. 26** Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une seconde fois.
- Art. 27** Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
- Art. 28** Une inscription annulée après le tirage au sort ne sera remboursée que sur présentation d'un certificat médical.
- Art. 29** L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibé. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
- Art. 30** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- Art. 31** Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

LIEU

Le tournoi se déroule dans 3 gymnases adjacents (Rabelais, Cauchy et Lesueur) :

Stade Paul Vauquelin
Rue Ernest Danet
76140 MAROMME



HORAIRES

Les simples se déroulent le samedi matin à partir de 8h30 jusqu'aux quarts de finale.

Les mixtes débutent le samedi vers 16h jusqu'aux quarts de finale.

Les doubles se jouent le dimanche à partir de 8h30, et la fin des tableaux de simples et mixtes à partir de 12h.

TABLEAUX ET SERIES

Le tournoi est ouvert aux joueurs classés minime à vétéran (catégorie unique : sénior).

Un joueur peut s'inscrire dans 2 tableaux des séries correspondant à ses classements ou de séries supérieures.

Tous les tableaux se jouent en poule puis en élimination directe pour les phases finales.

INSCRIPTIONS / INFORMATIONS

1 tableau : 14 euros / 2 tableaux : 19 euros

Toute inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail. Chèque libellé à l'ordre de MDMSA Badminton.

Réception des inscriptions : 11 octobre 2017

Tirage au sort : 13 octobre 2017

Envoi des inscriptions :

Maxime BLASQUEZ

5/7 rue du Général Leclerc
76250 DEVILLE-LES-ROUEN

VOLANTS

Le volant officiel est le « Yonex AS30 ». Il sera en vente dans la salle pendant toute la durée de la compétition.

BUVETTE

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition. Restauration chaude et froide à prix modérés !

RECOMPENSES

Les vainqueurs et finalistes seront récompensés par des bons d'achat Lardesport.

STAND DE CORDAGE / VENTE

Un stand Lardesport de vente et de cordage sera présent toute la durée de la compétition.



NOTRE ENGAGEMENT

Le MDMSA Badminton soutient Solibad et ses valeurs.

1 euro par inscription sera reversé à l'association pour l'aider à financer ses actions.

Plus d'infos sur Solibad : www.solibad.fr

